

FORMATION

Gestes et Postures

Secteur de l'industrie

Enjeux

Les TMS sont la première cause d'arrêt de travail du secteur industriel. Former ses salariés aux gestes et postures c'est leur permettre d'adopter des techniques ergonomiques pour éviter les accidents du travail et maladies professionnelles et donc préserver leur santé.

Cette formation obligatoire (articles R 4541-7 et R 4541-8 du Code du Travail) donne aux participants des bases d'anatomie et de biomécanique pour leur permettre de mieux comprendre l'étiologie des blessures, et surtout de maîtriser les bons gestes et postures au travail, grâce à des exercices pratiques adaptés à vos métiers et vos contextes spécifiques.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- ✓ Permettre aux salariés de devenir acteur de la prévention de l'entreprise et par la même de sa propre prévention (accidents du travail, maladies professionnelles, hygiène de vie)
- ✓ Étudier et adopter les principes d'ergonomie applicables aux différents postes de travail pour améliorer les conditions de travail
- ✓ Connaître les techniques de manutention (adaptable en fonction de l'activité de l'entreprise)
- ✓ Acquérir une gestuelle ergonomique réflexe et aménager les postes de travail de façon optimale

Méthodes et outils pédagogiques

- Évaluation préalable pour identifier les besoins de l'entreprise
- Évaluations pré et post formatives des connaissances
- Quizz, questions ouvertes, ateliers, analyses des pratiques professionnelles et partage d'expériences
- Évaluation de la satisfaction (stagiaires et financeurs)
- Délivrance d'une attestation de formation
- Prévoir une tenue confortable

Prérequis

Aucun prérequis

Modalités

Durée : de 1 à 2 jours (7 à 14 heures) en présentiel en fonction des besoins

Dates Inter : Consulter notre calendrier des sessions sur notre site

Date Intra : Nous contacter

Lieux : Dans vos locaux ou dans une salle louée à proximité

Effectif : Sessions de 4 à 10 personnes

Formateurs

Nos formateurs sont sélectionnés pour leur expertise, leur expérience de terrain et leurs compétences pédagogiques

Tarifs

Forfait individuel : 495 € HT / personne

Forfait entreprise : 1 300 € HT par session

Ou 1 200 € HT par session si besoin de plus de 10 sessions

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap, sont invitées à nous solliciter en amont pour pouvoir adapter notre pédagogie à vos besoins.

referent-handicap@ceodem.fr

@ contact@ceodem.fr



07 56 96 26 08

Programme personnalisable

- ✓ Prévention des risques professionnels, accidents de travail et maladies professionnelles dus à la manutention (savoir faire la différence, épidémiologie)
- ✓ Situations à risques (les définir et les prévenir)
- ✓ Réglementation applicable à la manutention (code du travail et obligations de l'employeur)
- ✓ Démarche de prévention des troubles musculosquelettiques au regard de l'activité réelle de l'entreprise
- ✓ Enjeux anatomique, physiologique et pathologique liés à l'activité de l'entreprise et leur poste de travail
- ✓ Importance de l'échauffement et des bonnes postures
- ✓ Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- ✓ Maîtriser les différentes techniques de mobilisation
- ✓ Études de postes en atelier, techniques de levage et de transport de charge
- ✓ Apprentissage des matériaux de transferts (outillage)
- ✓ Option EPI

Ressources pédagogiques

- Support de cours développé selon les dernières recommandations
- Pédagogies active et interrogative avec des réflexions sur des mises en situation
- Etudes de cas concrets et ateliers pratiques de manutention
- Documentation transmise sous format numérique

Pour une inscription ou demande de renseignements, contactez-nous ...

@ contact@ceodem.fr  07 56 96 26 08